



Accompagnement

Piano - Guitare



Professeur : Paul CLUZEL

Le piano et la guitare d'accompagnement sont des disciplines intégrées au département « Musiques actuelles ». Celui-ci regroupe :

La batterie, la basse, la musique assistée par ordinateur (MAO), le chant, les groupes, la guitare électrique mais aussi le piano et la guitare d'accompagnement.

Depuis longtemps enseignés pour le répertoire Classique, ces deux disciplines se sont émancipées dans des styles plus modernes et souvent liés à la chanson française ou étrangère.

L'objectif premier est d'accompagner la voix (la sienne ou celle d'un chanteur) ou tout autre instrument, seul (au début de l'apprentissage) et éventuellement en groupe.

L'apprentissage sera principalement axé sur :

- Un travail harmonique : apprentissage d'accords, de positions, compréhension des renversements et enrichissements.
- Un travail mélodique : apprentissage de riffs, tablatures plus complexes (guitare), mélodies d'introduction.
- Un travail de coordination voix/instrument pour les chanteurs.

A partir de quel âge ?

L'apprentissage peut débuter à partir de 8 ans.

Instrument

Pour le piano ou la guitare, il sera nécessaire de se renseigner auprès du professeur.

Déroulement des études

L'organisation des études est conforme au Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture (voir le *Règlement intérieur*).

